UCLouvain

mlsmm2146

2020

Normes comptables internationales de consolidation

En raison de la crise du COVID-19, les informations ci-dessous sont susceptibles d'être modifiées, notamment celles qui concernent le mode d'enseignement (en présentiel, en distanciel ou sous un format comodal ou hybride).

5 crédits	30.0 h	Q2

Enseignants	Vessié Bénédicte ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Mons
Préalables	Filière Révisorat et expertise comptable
Thèmes abordés	Partie 1 : Aspects légaux et techniques de la consolidation • Les dispositions juridiques ; • Les principes généraux ; • L'obligation d'établir des comptes consolidés ; • Le regroupement d'entreprise (IFRS 3) ; • Le périmètre de consolidation, principes et exclusion du périmètre ; • Les méthodes de consolidation (IAS 28 ' IFRS 11) ; • L'écart d'acquisition (IAS 36) ; • Les retraitements de consolidation ; • L'élimination des transactions intragroupe ; • La conversion des éléments en devises ; • Les impôts différés (IAS 12). Partie 2 : l'établissement des comptes consolidés, aspect pratique • L'établissement des états financiers consolidés (IFRS 10) ; • Le rapport de gestion consolidé ; • La consolidation en pratique : la liasse.
Acquis d'apprentissage	1 Ce cours a pour objectif l'établissement des états financiers de groupe dans le respect des exigences légales des normes internationales (IAS/IFRS consacrées à la consolidation). La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ». - - - - *La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».*
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	**En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées.** Examen écrit et évaluation continue partielle
Méthodes d'enseignement	**En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées.** - Cours magistral en présentiel, teams ou video - Exercices et étude de cas
Bibliographie	• International Accountings Standards Board, International Financial Reporting Standards, incorporating International Accounting Standards and Interpretations, Londres. • Normes internationales d'information financière (2006), Consolidation du journal officiel de l'Union Européenne, Kluwer. • WOLFGANG D., MISSONIER-PIERRA F. (2006), Comptabilité financière en IFRS, Pearson éducation. • WHITE A. (2003), La consolidation directe, De Boeck.
Faculté ou entité en charge:	CLSM

Force majeure

Modes d'évaluation des acquis des étudiants	La note finale sera constituée des éléments suivants : Un casus écrit à préparer et envoyer préalablement à l'examen (10 jours avant la date de l'examen) : 40% Oral via TEAMS : casus (10%) – théorie sans préparation (50%)

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)

Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en sciences de gestion	GESM2M	5		
Master [120] en sciences de gestion	GEST2M	5		
Certificat en révisorat et expertise comptable	REC9CE	5		